

CONSEIL D'ECOLE du jeudi 15 octobre 2020

18h15-20h15

COMPTE RENDU

Point sur la rentrée après le confinement

Rentrée qui s'est plutôt bien déroulée par rapport à ce que l'on pouvait craindre.

Nous avons la chance d'avoir une Inspectrice qui a accompagné les directeurs pour les aider dans l'organisation car ce n'était pas le cas de la hiérarchie (DSEN, Rectrice), qui n'a transmis qu'un protocole sanitaire la veille.

Tous les enseignants étaient nommés et présents à la rentrée.

Organisation administrative

- Règlement intérieur : *adopté à l'unanimité*
 1. *Un avenant à ce règlement concernant les mesures sanitaires, est annexé à ce compte rendu.*

Structure	2020/2021		
CP A	24	Mme Cochereau Betty	
CP B	25	M. Collet Philippe	
CP C	25	Mme Le Gal Isabelle(50%) + Mme Delaune Véronica	
CE1 A	25	Mme Besnard Nathalie	
CE1 B	25	Mme Chatillon Catherine	
CE1 C	27	M. Cisterne Laurent	
CE2 A	24	Mme Tournier Séverine	
CE2 B	23	Mme Labastie Sophie (75%) + Mme Delaune Véronica	
CE2 C	25	Mme Attal Marie-Laure	
CM1 A	26	Mme Billiard Célia	
CM1 B	26	Mme Stamm Céline (80 %) + Mme Delaune Véronica	
CM1/CM2	9+14	23	Mme Guendafa Marie
CM2 A	28	Mme Gallmann Leslie	
CM2 B	29	Mme Jacquy Aurélie	
Dispositif ULIS école	12	Mme Bortuzzo Patricia	

- Effectifs et répartition. Organisation des classes.
- RASED : fonctionnement et interventions
Le RASED est constitué :
 - d'une psychologue scolaire, Mme Bayle, qui reçoit les familles, les enfants, mais n'effectue pas de prise en charge régulière,
 - d'une enseignante « E » chargée de l'aide pédagogique (difficultés scolaires),
 - d'une enseignante « G » qui agit sur les attitudes favorables aux apprentissagesCes enseignantes interviennent pour des groupes d'enfants au CP, CE1 et CE2 pour poursuivre la prise en charge de l'an dernier.
En complément, des Interventions ont eu lieu en début d'année (avec le Directeur) sous forme de groupes de soutien en lecture pour une quinzaine d'enfants de CE1. Les enseignants ont souligné que ce fut positif pour les élèves.

Les enseignants des classes de 3 CP et 3 CE1 ont eu une concertation avec le RASED.
Des demandes d'aides ont été formulées et seront traitées dans la mesure du possible.

- Point sur les AESH

Gros problème de recrutement et de congés de maladie depuis le début de l'année.

Une petite fille n'a toujours pas d'AESH alors qu'elle a un besoin d'accompagnement à temps plein.

Un garçon de CM2 a eu son accompagnement début octobre

Relations familles

- Rendez-vous avec les enseignants et le directeur : modalités de prise de contact

Les demandes de rendez-vous doivent passer par le cahier de liaison, ou par téléphone ou courriel pour le Directeur. Les réponses ont lieu suivant les mêmes canaux.

- Continuité pédagogique

Adresses mail des familles. En principe, chaque enseignant a collecté les adresses des parents de la classe. Quelques difficultés cependant.

La continuité pédagogique sera mise en place dans le cas d'absences nombreuses, ou pour des périodes longues, ou en cas de fermeture. Dans le cas d'absences courtes, le travail est transmis à un camarade de classe ou à venir chercher à la loge.

- Accueils des parents dans l'école : RDV individuels, remise des livrets

Il est prévu des entretiens individuels le samedi 30 janvier.

Une vente de livre sera organisée comme l'an dernier, s'il est possible de la tenir.

- Communication avec les familles

Le cahier de liaison reste le canal privilégié.

Il y a également le blog de l'école : le blog blog.blog.ac-versailles.fr/elemjoliotcuriechatillon

- Rendez-vous festifs

En attente

Organisation pédagogique - Actions éducatives

- Projet d'école : Langues vivantes et numérique

- *La formation des enseignants a été reportée à cause du confinement et à cause d'une formation « Mathématiques » imposée aux CE1 et CE2. L'enseignement de l'Allemand sera dispensé en CM1 et CM2 cette année. Le partenariat avec le conservatoire (M.Boille) est stoppé du fait du départ en retraite de ce dernier. Des actions autour du jumelage pourront être envisagées mais actuellement, le jumelage est un peu en sommeil.*

- *Numérique : les 10 ordinateurs empruntés pendant le confinement seront restitués : 7 machines neuves + 3 reconditionnés*

- Projet éco-école : L'école est inscrite au projet de label « éco-école » conduit par l'association « Teragir »

- *2 axes cette année : « réduction des déchets » et « biodiversité et jardins »*

- *Une classe (CM2A) est engagée dans le projet municipal anti gaspi, tri des déchets avec la cuisine centrale. Il y aura des pesées de déchets après les repas (tables de tri munies de balances) et les enfants réfléchiront avec les professionnels à la manière de réduire les emballages, trier efficacement...*

- *Une rencontre a eu lieu avec les élues qui soutiennent le projet. L'aménagement de parcelles pour jardiner est en cours. Un partenariat se construit avec le service des espaces verts autour du sol, de la pollinisation, des boutures ainsi qu'avec des*

associations châillonaises pour visiter les serres et les ruches. Ces dernières vont être installées au parc André Malraux.

- Les activités pédagogiques complémentaires (APC)

Elles ont débuté. Elles se déroulent le matin pour les CP et sur le temps de midi pour les autres classes

- Sorties / projets de classes / partenariats

- *Sorties de classes*

La situation sanitaire ainsi que le plan Vigipirate rendent l'organisation des sorties scolaires difficile. Certaines sorties ont déjà eu lieu et d'autres sont planifiées : Parc des félins, Fontainebleau, Invalides et Palais de la découverte, activité poney club de l'île St-Germain pour la classe Ulis...

- *Classes de découverte : trois pré projets ont été déposés en juin :*

- *Classe de neige ski (Mmes Jacquy et Guendafa)*
- *Classe de mer voile (Mmes Gallmann et Bortuzzo)*
- *Classe moyen âge (Mme Besnard + Mme Jolivet, Les sablons)*

Compte tenu de l'épidémie, Mme La Maire nous a annoncé que la classe de neige ne pourra pas se dérouler, les voyages scolaires étant suspendus dans certains départements et les délais de dépôt des dossiers devenant trop courts en cas de réouverture.

Pour les deux autres voyages, nous attendons encore les autorisations ou les annulations.

- *Partenariats*

- *La Maison des enfants : qui propose des ateliers autour du théâtre, des arts plastiques. Toutes les classes ont fait des demandes, 4 classes ont débuté les ateliers au 1^{er} trimestre, les autres classes sont en attente de retour pour la suite de l'année.*
- *La Maison des arts : un projet avec un artiste dans le cadre de PACTE (Projets artistiques et culturels en territoire éducatif) est en cours avec un artiste plasticien, pour 2 classes de CE2.*
- *Le théâtre : plusieurs classes se sont inscrites et certaines sorties ont déjà eu lieu. Un autre projet est en cours toujours dans le cadre PACTE (mais toujours en attente de retour sur les demandes de financement) : pour un travail en classe avec les artistes + un spectacle + une exposition.*
- *Lire et faire lire : en CE1 chez Mme Chatillon. Pour les CP, une difficulté se pose pour démarrer les ateliers car certains bénévoles ne peuvent pas intervenir dans les écoles en raison du COVID*

Affaires financières

- Coopérative : modalités de fonctionnement ; bilan de l'exercice 2019/2020

Environ 9000€ ; pas de dépenses pendant le confinement.

La coopérative participera davantage aux projets des classes et aux sorties.

Des investissements sont également prévus : robots, chasubles supplémentaires.

Divers

- Les photos de classe

Le rdv est pris les 16 et 17 novembre avec le même photographe que l'an dernier.

- Toilettes / lavage des mains

Besoin d'autres lavabos avec une rénovation des systèmes de robinets. Cela fera l'objet d'une demande de travaux.

Points avec les autorités municipales

- Travaux et interventions des services

Nous rencontrons des difficultés dans les interventions des services techniques : délais de réponse (sirènes PPMS), réalisation effective des réparations (fuite WC Irène,...)

Ne peut-on pas donner quelques missions de réparation ou signalement des défauts aux gardiens ?

Ce n'est pas envisageable pour des raisons de qualification et de sécurité.

La municipalité souhaiterait mettre en place un logiciel afin de traiter plus rapidement les demandes d'interventions des différentes écoles.

- Quand les travaux prévus à l'été 2020 sont-ils programmés ?

Des devis ont été réalisés (abri en cas de pluie) mais n'ont pas été mis au budget par l'ancienne municipalité.

Réalisation des peintures des couloirs + bureau+ entrée RDC F et 1er I. aux vacances d'automne + Sondages de sol pour prévoir l'implantation de l'ascenseur. Installation prévue à l'été 2021.

- Y a-t-il un plan de rénovation général des bâtiments de Joliot Curie ?
- Chauffage / Régulation de la température : quid de l'audit prévu avant le confinement ?

Les résultats sont très déséquilibrés sur l'école. Des suggestions ont été faites mais cela doit faire l'objet d'un plan pluriannuel.

- Regroupement des parents / Visibilité pour récupérer les enfants

Plusieurs projets sont à l'étude pour modifier l'entrée de l'école, permettre une meilleure visibilité et en même temps une plus grande sécurité.

- « Contrats bleus » ? Y en aura-t-il ?

Oui, des activités périscolaires seront proposées dès le retour des vacances de Toussaint. Un programme plus complet sera proposé en janvier.

- Sécurité aux abords de l'école

Des réflexions sont menées (CF plus haut)

- Infirmière d'école rattachée au Centre de Santé : quelle organisation ? présence en rotation dans les écoles ?

M. Jouenne indique ne pas avoir connaissance de la création de ce poste, mais un lien à mettre en place entre un personnel référent du CMS et l'infirmière scolaire, pour les PAI est à l'étude.

- Proposition d'accompagnement à la scolarité

La ville souhaite mettre en place un partenariat avec les « clubs coup de pouce CLÉ » Il s'agit d'une association qui propose un accompagnement aux devoirs pour des élèves de CP. L'école Joliot Curie pourrait être la première à en bénéficier.

<https://www.coupdepouceassociation.fr/nos-programmes/coup-de-pouce-cle/>

P. Burnichon

Annexe : Avenant au règlement intérieur

ANNEXE

Avenant au règlement intérieur

Dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire et des protocoles qui en découlent, il convient d'ajouter un élément au présent règlement.

L'article 36 du décret du 29 octobre 2020 fonde l'obligation du port du masque à l'école élémentaire.

Extrait de l'article 36 du décret du 29 octobre 2020

... *L'accueil est organisé dans des conditions permettant de limiter au maximum le brassage des élèves appartenant à des groupes différents.*

II. - *Portent un masque de protection :*

1° Les personnels des établissements et structures mentionnés aux articles 32 à 35 ;

3° Les élèves des écoles élémentaires ;

6° Les représentants légaux des élèves et des enfants accueillis par des assistants maternels ou dans les établissements mentionnés à l'article 32.

- L'école fournira un masque aux enfants qui n'en disposeraient pas à l'entrée à l'école.
- Le Directeur pourra refuser l'accès à l'école si le parent maintient sa position de refus.

Rappel : L'inscription dans une école vaut acceptation du Règlement Intérieur et des textes qui régissent son fonctionnement.

Horaires :

- Les horaires sont échelonnés pendant la durée du confinement et du protocole sanitaire en vigueur.
- Les entrées et sorties varient suivant les niveaux de classe.
 - 8h50-11h50 13h20-16h20
 - 9h-12h 13h30-16h30
 - 9h10-12h10 13h40-16h40

Avenant adopté en conseil d'école extraordinaire, le 6 novembre 2020.